



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2023  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la bibliothèque de la Polyvalente des Quatre-Vents, ce 30<sup>e</sup> jour de novembre 2023, à 19 h, et à laquelle sont présents :

**MEMBRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente;  
M<sup>me</sup> Karine Boivin;  
M. Éric Simard;  
M<sup>me</sup> Annie Girard;  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Létourneau;

**MEMBRES DU PERSONNEL**

M<sup>me</sup> Esther Côté;  
M. Jérémie Gagnon;  
M<sup>me</sup> Audrey Piquette;  
M<sup>me</sup> Chantale Simard;

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M<sup>me</sup> Marie-Eve Sasseville;  
M<sup>me</sup> Maryse Perron Chartier;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**Absences :** M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay, membre du personnel;  
M. Pierre Lavoie, membre de la communauté;  
M. Daniel Gauthier, membre de la communauté;  
M. Michaël Ottereyes, membre de la communauté.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 21 novembre 2023 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte.

**2. Mot de bienvenue**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense la présidente de faire la lecture de l'ordre du jour.

CA-0504-11-23

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**5. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**6. Rapports des comités du conseil d'administration****6.1. Comité de vérification**

Il n'y a rien à signaler.

**6.2. Comité des ressources humaines**

Il n'y a rien à signaler.

**6.3. Comité de gouvernance et d'éthique**

Il n'y a rien à signaler.

**6.4. Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien**

Il n'y a rien à signaler.

**7. Présentation ou information au conseil d'administration****7.1. Présentation du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027**

M. Patrice Boivin, directeur général, ainsi que M<sup>me</sup> Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présentent le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

**8. Agenda de consentement**

Il n'y a rien à signaler.

**9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)**

Aucun dossier n'a été retiré de l'agenda de consentement pour être discuté par les administrateurs.

**10. Dossiers nécessitant une décision****10.1. Modification de l'acte d'établissement 2023-2024 du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets**

ATTENDU l'adoption de l'acte d'établissement 2023-2024 du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets par la résolution CA-0429-04-23;

ATTENDU que le Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets offre la formation « Opération d'équipements de production » à la coopérative forestière de Petit Paris depuis le 28 novembre 2023 et que cet immeuble n'apparaît pas sur l'acte d'établissement;

ATTENDU que les modifications apportées à l'acte d'établissement 2023-2024 seront adoptées par le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets à la séance qui se tiendra le 12 décembre prochain étant donné qu'il n'a pas été possible de tenir une séance extraordinaire avant le début de la formation;

En conséquence,

CA-0505-11-23

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Karine Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte de modifier l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets, délivré le 18 avril 2023, et ce, conditionnellement à la réception de la résolution d'acceptation du conseil d'établissement;

QU'un exemplaire de l'acte d'établissement modifié soit expédié au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets.

ADOPTÉ

**11. Affaires nouvelles**

Il n'y a rien à signaler.

**12. Prochaine séance**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 12 décembre 2023, à 19 h, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

13. Levée de la séance

CA-0506-11-23

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Sasseville et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 10.

ADOPTÉ

La présidente,

  
Jarot Pagé Kraft

La secrétaire générale,

  
Annie Tremblay, avocate